

Domaine Santé MScSa

Orientation : Sage-femme

EDUCATION POUR LA SANTE EN PERINATALITE : ENJEU DE SOCIETE

1. Caractéristiques du module

Code : S.SA.371.SFEDU.F.23

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études : 1^{er} 2^e 3^e

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire

Module optionnel obligatoire

Module optionnel

Catégorie : Module principal

Module lié au module principal

Module facultatif ou complémentaire

Niveau : Module de base

Module d'approfondissement

Module avancé

Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre

Semestre d'automne

Module sur 2 semestres

Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

Français

Allemand

Anglais

Temps de cours : 30h

Temps de travail personnel individuel : 120h.

Lieu de cours : Haute école de santé Genève et Haute école de santé Vaud

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules

Avoir suivi le/les modules

Pas de prérequis

Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert

Rôle de manager

Rôle d'apprenant et de formateur

Rôle de communicateur

Rôle de promoteur de la santé

Rôle de professionnel

Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

Am1. En s'appuyant sur son expertise professionnelle, évaluer et mettre en perspectives les données de la recherche spécifiques de leur domaine et mettre en œuvre des innovations en réponse à des problématiques de santé.

Bm4. Créer et proposer une politique d'information ciblée, facilitant l'accès des connaissances autour de la prévention de la santé de la femme, de l'enfant et de la famille

Cm1. Coopérer avec des pairs et d'autres professionnels selon des règles de management participatives et actualisées afin d'ajuster les décisions et les pratiques y correspondant.

Dm2. Implémenter des innovations pour la promotion de la santé avec les stratégies spécifiques à chaque organisation, les gérer de manière appropriée en anticipant les ressources nécessaires au dispositif.

Em1. Organiser et piloter, dans des commissions interprofessionnelles, un programme approprié de prévention et de promotion de la santé destiné aux femmes, aux enfants et aux familles.

Em3. Évaluer l'influence des paramètres interculturels dans les processus de santé des femmes et des familles et proposer des orientations aux décideurs et aux médias.

Fm2. Mener des recherches dans le contexte professionnel et formuler des recommandations pour des offres – inédites ou actualisées - de prestations légitimées.

Gm4. Contribuer avec détermination au développement et à l'identité professionnelle générée par les nouvelles théories et connaissances du domaine spécifique, les adapter et les divulguer pour l'exercice professionnel.

Objectifs généraux du module

- Comprendre et mobiliser les concepts théoriques de la santé publique en périnatalité.
- Identifier les déterminants de santé et discuter des politiques de santé et enjeux de santé publique en périnatalité
- Explorer les stratégies de promotion de la santé et de prévention en périnatalité.
- Analyser les politiques et les programmes de santé publique en périnatalité.
- Mettre en évidence les grands concepts d'éducation et les différents courants pédagogiques
- Discuter des stratégies éducatives et compétences professionnelles à développer en matière d'éducation pour la santé
- Apprendre à conceptualiser un projet en promotion de la santé
- Connaître le concept de leadership lors de création de projet en santé publique en périnatalité
- Mettre en perspective différents projets en lien avec la promotion de la santé en périnatalité
- Travailler les stratégies interprofessionnelles impliquant les différents acteurs lors d'actions éducatives
- Identifier les forces et limites de l'interdisciplinarité et discuter des solutions

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus (cf. plan de cours)

- Concepts de santé publique et déterminants de la santé
- Épidémiologie et indicateurs en périnatalité
- Conceptualisation d'un projet de santé en périnatalité
- Stratégies et interventions en santé publique en périnatalité
- Concepts théoriques d'éducation pour la santé
- Contextualiser les modalités d'éducation pour la santé en situations périnatales
- Présentation de projets en promotion de la santé en périnatalité
- Intégration de l'interprofessionnalité dans les projets d'éducation à la santé en périnatalité

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistraux
- Lectures recommandées
- Présentations d'experts

Exigences de fréquentation : Les cours sont suivis régulièrement. En cas d'absence, les étudiantes sont responsables du rattrapage des contenus manqués et d'informer le responsable de module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités de validation :

Un travail écrit de 10 pages (maximum) validera ce module.

Il consistera à argumenter une intervention en promotion de la santé en périnatalité selon les critères suivants :

Background/problématique :

- Identifier une problématique de santé publique en périnatalité (recommandé qu'elle soit issue du terrain)
- Effectuer un état de l'art de cette problématique amenant à argumenter l'intervention proposée.
- Identifier les déterminants de santé concernés et leurs implications dans la problématique de santé décrite

Actions :

- Présenter 2 actions de santé publique en lien avec la problématique identifiée
- Définir les objectifs visés par ces actions
- Présenter les activités et déterminer les indicateurs qui évalueront ces activités.
- Présenter le planning des activités
- Présenter les différents professionnels de la santé impliqués et leurs rôles

Evaluation des actions

- Décrire comment les actions vont être évaluées (temporalités, par qui, comment)

Conclusion

La date de reddition du travail est spécifiée en début de module.

Note :

L'évaluation est notée de 6 (meilleure note) à 1, arrondie au ½ point. Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note supérieure ou égale à 3.5 et inférieure à 4.

Pour la remédiation, un travail complémentaire sera demandé selon des modalités précisées au moment de la décision de remédiation. Le délai de reddition est également fixé à ce moment-là.

Si la remédiation est réussie, la note de 4 est attribuée au module. En cas d'échec à la remédiation, le module doit être répété.

Si le travail complémentaire n'est pas rendu, l'échec à la remédiation est prononcé et le module doit être répété.

Répétition

En cas de note inférieure à 3.5 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

7. Bibliographie principale

Breton, E., Jabot, F., Pommier, J., Sherlaw, W., (Eds). (2017). La promotion de la santé : comprendre pour agir dans le monde francophone. Paris : Presses de l'EHESP.

Favez, N. (2017). *Psychologie de la coparentalité: Concepts, modèles et outils d'évaluation*. Paris : Dunod.

Alla, F. (2016). 3. Les déterminants de la santé. Lavoisier. <https://www.cairn.info/traite-de-sante-publique--9782257206794-page-15.htm>

Direction Générale de la Santé Genève. (s. d.). Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030. ge.ch. Consulté 7 septembre 2021, à l'adresse <https://www.ge.ch/node/1374>

Émond, A., Gosselin, J.-C., Dunnigan, L., Québec (Province), & Ministère de la santé et des services sociaux. (2010). Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants : Résultat d'une réflexion commune. Santé et services sociaux Québec, Direction des communications. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1987647>

Lang, T., Kelly-Irving, M., Lamy, S., Lepage, B., & Delpierre, C. (2016). Construction de la santé et des inégalités sociales de santé : Les gènes contre les déterminants sociaux ? *Sante Publique*, Vol. 28(2), 169-179.

OFSP, O. fédéral de la santé publique. (s. d.-a). Promotion de la santé et prévention. Consulté 7 septembre 2021, à l'adresse <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/gesund-leben/gesundheitsfoerderung-und-praevention.html>

OFSP, O. fédéral de la santé publique. (s. d.-b). Santé2020. Consulté 7 septembre 2021, à l'adresse <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/gesundheits-2020.html>

Organisation Mondiale de la Santé. (s. d.-a). Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé | Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. Consulté 7 septembre 2021, à l'adresse <https://nccd.ca/fr/resources/entry/rio-political-declaration-on-social-determinants-of-health>

Organisation Mondiale de la Santé. (s. d.-b). PROMOTION DE LA SANTE - Charte d'OTTAWA. 6.

Promotion santé Suisse. (s. d.). Mandat, objectifs et stratégie—Promotion Santé Suisse. Consulté 7 septembre 2021, à l'adresse <https://promotionsante.ch/qui-sommes-nous/fondation/mandat-objectifs-et-strategie.html>

Réseau français des villes santé de l'OMS (Éd.). (2015). Agir sur les déterminants de la santé : Les actions des villes-santé. Presses de l'École des hautes études en santé publique.

Yeghicheyan, J., Delpierre, C., & Zaouche Gaudron, C. (2021, août 27). Santé développementale et vulnérabilités familiales Expertise scientifique pluridisciplinaire. *Pratiques en santé*. <http://www.pratiquesensante.org/2021-08-27-07/>

Frascarolo-Moutinot, F., Fivaz-Depeursinge, E., Favez, N. (2009). La consultation systémique : une interface entre recherche et clinique, *Thérapie Familiale*, 30, pp. 167-176. doi: 10.3917/TF.092.0167

Lamour, P. & Brixi, O. (2016). Education pour la santé : entre conceptions dominantes et conceptions alternatives. *Les grands enjeux de santé publique*, p. 203-208

Manderscheid, J-C. 1994. Modèles et principes en éducation pour la santé. *Revue française de pédagogie*, n°107, p81-96

Antigonish (N.-É.), Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. (2018). Leadership de la santé publique pour favoriser l'équité en santé : une revue de la littérature. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, Université St. Francis Xavier.

Misra, D. P., Grason H. (2006) Achieving safe motherhood: Applying a life course and multiple determinants perinatal health framework in public health. *Women's Health Issues* 16 (2006) 159–175

OMS (2016). Déclaration de Shanghai sur la promotion de la santé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

OMS, UNFPA, International Confederation of Midwives. L'état de la pratique de sage-femme dans le monde 2014 - sur la voie de l'universalité. Le droit de la femme à la santé. Genève : Organisation Mondiale de la Santé 2014.

Orglia Ikhilor, P., Hasenberg, G., Kurt, E., Stocker Kalberer, B., Cignacco, E., Pehlke-Milde, J. (2017) *Une communication sans barrière dans les soins obstétricaux aux migrantes allophones-BRIDGE*.

Pineault R. & Daveluy C. (1995). *La planification de la santé ; concepts, méthodes, stratégies*. Montréal : Editions nouvelles

Piperini MC. 2016. *L'éducation pour la santé. Théories, pratiques et méthodes d'évaluation*. De Boeck supérieur, Bruxelles.

Salas, E., Diaz Granados D., Klein C. (2008). Does team training improve team performance? A meta-analysis. *The Journal of the Human factors and Ergonomics society*, 50(6), p. 903-933.

Simkin, P. (2017) Should ACOG support childbirth education as another means to improve obstetric outcomes? *Birth*, 44, pp. 293-297.

Staines, A, Baralon Ch., Farin A. (2016). Teamstepps, des outils de travail en équipe pour la sécurité des patients. *Risques et Qualité*. 13 (3), p.159-164

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Jessica Di-Vincenzo-Sormani

Enseignant-es : Alessia Abderhalen, Thomas Desplanches, Jessica Di Vincenzo-Sormani, Maud Elmaleh, Laurent Gaucher, Caterina Montagnoli,

25.05.2023 / JSO

Validation : 16.07.2023 / LSA